

# HABILITATION ELECTRIQUE – Choix du stage

## Votre personnel non électricien

1 jour  
(exécutant)



2 jours  
(Chargé de chantier)

Voisinage BT interdit

- Accède uniquement aux locaux électriques pour des opérations d'ordre non électrique
- Travaille dans l'environnement de lignes électriques

**B0** et **H0** (avec indice **V** si Voisinage, nécessaire pour la HT)

**BT** : Tension inférieure à 1000 Volts en alternatif (ex: 230V, 400V)

**HT** : Tension supérieure à 1000 Volts en alternatif (ex: 20 000V)





## Préparation à l'habilitation électrique du personnel non électricien BOV / HOV Exécutants et chargés de chantier

### Références réglementaires :

Décret 2010-1118 du  
22/09/2010 et Norme  
NF C 18-510

### Habilitation :

Articles R4544-3 à R4544-11 du  
Code du Travail.

### Formation à la sécurité :

Articles L4141-2, R4141-3 et  
R4141-13 du Code du Travail.

### Prérequis :

Aptitude médicale, connaissance  
des règles élémentaires de  
l'électricité, compréhension du  
français.

### Durée :

1 jour formation théorie /  
pratique

### Nombre d'intervenant :

1 formateur théorie/pratique

### Evaluation et suivi de la formation

• Une évaluation à chaud est  
effectuée en fin de session, elle  
s'appuie sur :

Un questionnaire  
d'évaluation rempli par les  
participants qui a pour  
objectifs de :

- Mesurer la satisfaction et  
l'intérêt des participants
- Evaluer l'intégration de  
techniques et d'outils.
- Pressentir les évolutions  
et les changements mis en  
place
- Engager les participants  
dans leur plan d'action.

• Un bilan oral où chaque  
participant présente les actions  
sur lesquelles il s'engage.  
La présence d'un responsable  
est souhaitable sur ce temps afin  
de mieux accompagner les  
changements de  
comportements des salariés.

## OBJECTIFS

A la fin de la formation, le stagiaire doit connaître le risque électrique et savoir s'en protéger.

## PUBLIC VISÉ

Toute personne devant effectuer des interventions à proximité d'ouvrages ou installations électriques.

## PROGRAMME DE FORMATION

### Enseignements théoriques :

#### Notions élémentaires d'électricité

- Circuit électrique - Différence de potentiel - Intensité - Résistance - La loi d'Ohm - Le générateur - Les effets du courant électrique - Le courant continu et alternatif

#### Sensibilisation aux risques électriques

- Les obligations et responsabilités des différents acteurs - Statistiques sur les accidents d'origine électrique - Les différents risques d'origine électrique

#### La prévention des risques électriques

- Le contexte réglementaire - La normalisation - Les moyens de protection contre les contacts directs - Les moyens de protection contre les contacts indirects - Protection contre les brûlures - Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique

#### Publication NF C 18- 510, définitions

- Prescriptions au personnel, obligation de formation - Domaine d'application de la publication NF C 18 510 - Prescriptions particulières applicables aux entreprises extérieures - Définitions NF C 18 510 - Exemples de documents

#### Opérations dans l'environnement

- Les différentes zones d'environnement - Travaux au voisinage de canalisations isolées

#### Outillage électrique portatif à main

- Mesures de protection - Emplacements exposés - La TBTS - La TBTP - La séparation des circuits - Enceinte conductrice exigüe - Cas particuliers

#### Évaluation et analyse des risques électriques

- Éléments à prendre en compte - Principe d'action

### Applications pratiques

- Mise en situation du stagiaire

### Evaluations théoriques et pratiques